

Demande de Permis d'aménager / Permis de construire

Identité du ou des demandeurs

Identité : [Dénomination] CCPAP - [Raison sociale] CC Portes Ariège Pyrénées

Numéro Professionnel : 20006623100016

Représentant : Monsieur ROCHET Alain

Adresse email : cyril.thebaud@ccpap.fr

Adresse : 5 5 Rue de la Maternité 09100 PAMIERS

Téléphone : 0534012173

Complément d'adresse : Code INSEE 09225 BP 09100

Pays : France

 Vous acceptez de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration

Le terrain

Adresse du (ou des) terrain(s)

Adresse : route du chasselas 09100 Pamiers

Complément d'adresse : Trémège

Superficie totale du terrain (m²) : 128434

Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m ²)	Observation	Partielle
1	YB	58	10741		Oui
1	YB	23	696		Oui
1	YB	147	559		Oui
1	YB	76	484		Oui
1	YB	30	15395		Oui
1	YB	21	2219		Oui
1	YB	59	3597		Oui
1	YB	57	564		Oui
1	YB	121	71501		Oui
1	YB	29	1079		Oui
1	YB	126	29		Oui
1	YB	137	5300		Oui
1	YB	56	4887		Oui
1	YB	74	1297		Oui
1	YB	163	10086		Oui

Situation juridique du terrain

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? : Non

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? : Non

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? : Non

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? : Non

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? : Non

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? : Non

À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés

Quel que soit le secteur de la commune

- Lotissement
- Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre
- Terrain de camping
- Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances
- Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés
- Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports
- Aménagement d'un golf
- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs
- Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol
- Aménagement d'un terrain pour au moins 2 résidences démontables, créant une surface de plancher totale supérieure à 40 m², constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs
- Aménagement d'une aire d'accueil ou d'un terrain familial des gens du voyage recevant plus de deux résidences mobiles

Dans les secteurs protégés

Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être protégé

- Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux
- Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières

Aménagement situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords des monuments historiques

- Création d'une voie
- Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante
- Création d'un espace public

Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle

- Création d'un espace public

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Aménagement des espaces publiques de la ZA Gabrielat II

Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (m²) : 128434

À remplir pour une demande concernant un lotissement

Nombre maximum de lots projetés : 14
Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés : Non
Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation : Non

À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'hébergement touristique

Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante : Non

À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

Architecte

Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire

Nature du projet envisagé

- Nouvelle construction
 Travaux sur construction existante
 Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Informations complémentaires

Répartition du nombre total de logements créés par type de financement

Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, précisions

Piscine Garage Véranda Abri de jardin Autres annexes à l'habitation

Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces

Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé

Les travaux comprennent notamment

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif

Transport Enseignement et recherche Action sociale Ouvrage spécial Santé Culture et loisir

Construction périodiquement démontée et ré-installée

Stationnement

Destination des constructions et tableau des surfaces

Destinations	Surface existante avant travaux	Surface créée	Surface créée par changement de destination	Surface supprimée	Surface supprimée par changement de destination	Surface totale
Surfaces totales (m ²)	0	0	0	0	0	0

À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Votre projet nécessite-t-il des démolitions ? : Non

Participation pour voirie et réseaux

Le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente est-il différent du demandeur ? : Non

Informations pour l'application d'une législation connexe

Nature des travaux envisagés

- Porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA)
 Porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement
 Fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)
 Porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement
 Déroge à certaines règles de construction et met en oeuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation
 Relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)
 Se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
 Se situe dans les abords d'un monument historique

Pour un permis d'aménager un lotissement

Je certifie avoir fait appel aux compétences nécessaires en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage pour l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental

Si la surface du terrain à aménager est supérieure à 2500 m², je certifie qu'un architecte ou qu'un paysagiste-concepteur a participé à l'établissement du projet architectural, paysager et environnemental

Le professionnel sollicité est un : Paysagiste concepteur

Identité : FERRERO Julie
Adresse : 4 rue René Viviani 44200 NANTES
Complément d'adresse : Code INSEE 44109
Téléphone : 0251172929
Adresse email : julie.ferrero@ateliersup-plus.fr

Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions

Surface taxable totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m²) : 0
Surface taxable créée des parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale, ainsi que des locaux clos et couverts à usage de stationnement non situés dans la verticalité du bâti (m²) : 0
Surface taxable créée des locaux clos et couverts à usage de stationnement situés dans la verticalité du bâti (m²) : 0
Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) (m²) : 0

Création de locaux destinés à l'habitation

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m ²)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (m ²)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes	Ne bénéficiant pas de prêt aidé			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS			
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ)			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes				
Locaux à usage d'hébergement et leurs annexes	Ne bénéficiant pas de prêt aidé			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés			
Nombre total de logements créés				

Extension de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.

Création ou extension de locaux non destinés à l'habitation

	Nombre créés	Surfaces créées hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (m ²)	Surfaces créées stationnement non situées dans la verticalité du bâti (m ²)	Surfaces créées stationnement situées dans la verticalité du bâti (m ²)
Nombre de commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m ² : Total des surfaces créées, y compris les surfaces annexes				
Locaux industriels et artisanaux ainsi que leurs annexes				
Maisons de santé mentionnées à l'article L. 6323-3 du code de la santé publique				
Entrepôts et hangars faisant l'objet d'une exploitation commerciale et non ouverts au public				
Dans les exploitations et coopératives agricoles : Surfaces de plancher des serres de production, des locaux destinés à abriter les récoltes, héberger les animaux, ranger et entretenir le matériel agricole, des locaux de production et de stockage des produits à usage agricole, des locaux de transformation et de conditionnement des produits provenant de l'exploitation				
Dans les centres équestres : Surfaces de plancher affectées aux seules activités équestres				
		Surfaces créées		
Parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale				

Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Redevance d'archéologie préventive

Votre projet affecte-t-il le sous-sol (terrassement(s), fondation(s), creusement, rabotage ou excavation ? : Oui

Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers : Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques : Non

Autres renseignements

Pièces obligatoires pour tous les dossiers

Code	Description	Fichiers
PA01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 441-2 a) du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA1-Plan de situation.pdf
PA02	Une notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu [Art. R. 441-3 du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA2-Notice.pdf
PA03	Un plan de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords [Art. R. 441-4 1 du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA3- plan de l'état actuel.pdf
PA04	Un plan de composition d'ensemble du projet coté dans les trois dimensions [Art. R. 441-4 2 du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA4- plan de composition.pdf

Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
Si votre projet fait l'objet d'une concertation		
PA04-1	Le bilan de la concertation [Art. L 300-2 du code de l'urbanisme]	Gabrielat II-Bilan concertation.pdf
Si votre projet porte sur un lotissement		
PA05	Deux vues et coupes faisant apparaître la situation du projet dans le profil du terrain naturel [Art. R. 442-5 a) du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA5- vues et coupes.pdf
PA06	Une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R.442-5 b) du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA6- photographie environnement proche.pdf
PA07	Une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [Art. R. 442-5 b) du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA7- photographie environnement lointain.pdf
PA08	Le programme et les plans des travaux d'aménagement [Art. R. 442-5 c) du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA8-1- plan de réseaux sec.pdf 210055-GA2-PA8-2- plan de réseaux humides.pdf 210055-GA2-PA8-notice_technique.pdf
PA09	Un document graphique faisant apparaître une ou plusieurs hypothèses d'implantation des bâtiments [Art. R. 442-5 d) du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA9- hypothèse d'implantation.pdf
PA10	Un projet de règlement s'il est envisagé d'apporter des compléments aux règles d'urbanisme en vigueur [Art. R. 442-6 a) du code de l'urbanisme]. Le pourcentage consacré aux logements sociaux en cas de réalisation d'un programme de logement, si vous êtes dans un secteur délimité par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu dans lesquels une partie doit être affectée à des logements sociaux [Art. L. 151-15 du code de l'urbanisme]	210055-GA2-PA10.1-Cahier des charges lotissement.pdf 210055-GA2-PA10.2-Règlement surrogatoire.pdf
Si votre projet est soumis à l'obligation de réaliser une étude d'impact ou une notice d'impact		
PA14	L'étude d'impact ou la décision de dispense d'une telle étude [Art. R. 441-5 1° du code de l'urbanisme]	210119_DAE ZA Gabrielat_VF-Part1.pdf 210119_DAE ZA Gabrielat_VF-Part2.pdf 210119_DAE ZA Gabrielat_VF-Part3.pdf 210119_DAE ZA Gabrielat_Piece 9_VF-20221410.pdf